



Journée ZERO PHYTO organisée par FREDON GRAND EST

DOSSIER

Deevert

ZÉRO PHYTO



RÉUSSIR SA TRANSITION : comment Deevert vous accompagne ?

#1

COMMUNIQUER

Nos spécialistes vous informent **sur les points clés de la transition** et sur la **réglementation en vigueur** pour vous aider à développer votre argumentaire pour une communication efficace et une bonne sensibilisation du grand public.

#2

FORMER

Chez Deevert, on vous forme aux **bonnes pratiques et à l'utilisation des outils et techniques de mise en œuvre** : présentation des méthodes alternatives, journées de démonstration, échanges sur la gestion différenciée des espaces ...

#3

ACCOMPAGNER

Notre équipe vous suit dans votre transition vers le « 0 phyto » et adapte ses propositions selon vos besoins et les spécificités de vos sites.

Ensemble, engageons-nous pour un plus grand respect de la biodiversité !



UN CONTEXTE RÉGLEMENTÉ

Depuis le 6 février 2014, la loi n° 2014-110, dite loi «LABBÉ», encadre l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire national. les établissements publics. Cette interdiction concerne **l'entretien des espaces verts, les voiries, les promenades et les forêts, ouverts au public.**

Dans un premier temps cette loi s'est appliqué à la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires. Petit à petit, de nouveaux amendements l'ont fait évoluer ;

- en **2017** : avec l'interdiction de vente et d'utilisation par les particuliers,
- en **2021** : de nouvelles restrictions impactant directement l'organisation des structures publiques et collectivités.

À l'avenir, cette loi vise à faire disparaître totalement les produits phytosanitaires des espaces publics.

POUR PLUS D'INFOS

www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr



DÉLAIS DE MISE AUX NORMES :

Au 1er Juil. 2022

- ▶ Cimetières
- ▶ Parcs et jardins privés
- ▶ Jardins de copropriétés
- ▶ Campings
- ▶ Entreprises privées
- ▶ Les établissements de santé
- ▶ Les établissements sportifs

Sauf exception de certains terrains de sport fermés dits « de grand jeu » et certains golfs dont l'interdiction est repoussée à 2025

ZONES IMPACTÉES :

- ▶ **ZONES STABILISÉES**
(Allées parcs & jardins, terrains stabilisés, etc.)
- ▶ **ZONES IMPERMÉABLES**
(Voiries, parkings bitumés, trottoirs etc.)
- ▶ **ZONES PERMÉABLES**
(Parkings pavés / engazonnés / stabilisés, etc.)









Deevert

Z.A de Choisy
24 Chemin du Canal
88200 SAINT NABORD

03 29 62 02 12
contact@deevert.com
www.deevert.com



NOS SOLUTIONS MATÉRIELS

ZONES APPLICABLES	EFFICACITÉ PRODUCTIVITÉ	NOMBRE DE PASSAGE PAR AN*	RENDEMENT THÉORIQUE	LE + PRODUIT
 Trottoirs <i>files d'eau</i> Stabilisés <i>cimetières, allées</i> Tours d'arbres	<input checked="" type="checkbox"/> Supprime complètement la plante en sectionnant la racine <input checked="" type="checkbox"/> Lames contrarotatives <input checked="" type="checkbox"/> Tête orientable	3 à 4 passages	400m linéaire/heure	<ul style="list-style-type: none"> Moins de consommables Réduction des nuisances sonores Pas de poussières Pas de projection de gravillons (certifié par KWF)
 Massifs Sols meubles Stabilisés	<input checked="" type="checkbox"/> Supprime la plante complètement en arrachant la racine <input checked="" type="checkbox"/> Autonomie de 1 j. de travail <input checked="" type="checkbox"/> 5 modèles de lames, pour 5 types de désherbages <input checked="" type="checkbox"/> Travail en surface (désherbage stabilisé) ou en profondeur (aération et désherbage massifs)	3 à 4 passages	885 coups/minute	<ul style="list-style-type: none"> 1 binage = 2 arrosages, aération des sols Outils puissants capable de travailler le sol en sortie d'hiver
 Trottoirs <i>files d'eau</i> Bordures/Pavés Enrobés	<input checked="" type="checkbox"/> Décape la plante à la surface du revêtement <input checked="" type="checkbox"/> Brosse rotative de 35cm de largeur <input checked="" type="checkbox"/> Brosse en acier, nylon (surfaces pavés) <input checked="" type="checkbox"/> Brosse de tresse (surface valoné ou enherbée fortement)	4 à 5 passages	700m ² /heure	<ul style="list-style-type: none"> Disponible en version électrique sur batterie Puissance contrôlée par l'opérateur Faible usure des brosses Pas de projection de gravillons
 Trottoirs <i>files d'eau</i> Bordures/Pavés Enrobés	<input checked="" type="checkbox"/> Décape la plante à la surface du revêtement <input checked="" type="checkbox"/> 50 cm de largeur de travail <input checked="" type="checkbox"/> Brosse de tresse (surface valonnée ou fortement enherbée)	4 à 5 passages	1000m ² /heure	<ul style="list-style-type: none"> Disponible en version électrique sur batterie Faible usure des brosses Pas de projection de gravillons
 Trottoirs <i>files d'eau</i> Stabilisés <i>cimetières/allées</i> Bordures/Pavés Enrobés	<input checked="" type="checkbox"/> Air Chaud Pulsé <input checked="" type="checkbox"/> Mélange de gaz propane et d'air chaud visant à éclater les cellules de la plante indésirable <input checked="" type="checkbox"/> La plante reçoit un choc thermique.	5 à 6 passages	800/1h= 1 bouteille de 13kg	<ul style="list-style-type: none"> Equipement pratique, maniable et ergonomique Consommation de gaz faible (6%) grâce au système d'air pulsé (94%)
 Trottoirs <i>files d'eau</i> Stabilisés <i>cimetières/allées</i> Bordures/Pavés. Enrobés	<input checked="" type="checkbox"/> Eau chaude. <input checked="" type="checkbox"/> Vapeur d'eau visant à éclater les cellules de la plante indésirable. <input checked="" type="checkbox"/> La plante reçoit un choc thermique.	5 à 6 passages		<ul style="list-style-type: none"> Action mesurée contre la plante sans risque de la brûler complètement et de favoriser sa régénération.
 Sols stabilisés <i>cimetières/allées</i> Zone de faible passage	<input checked="" type="checkbox"/> Espèces à croissance lente pour diminuer les fréquences de tonte. Mélange de gazon résistant à la sécheresse, implantation dans des sols plus ou moins riches. <input checked="" type="checkbox"/> Semences de gazon pour mélange «terre-pierre»	1 mise en place et tontes 3 à 4 fois par an		<ul style="list-style-type: none"> Puits de CO2 Apporte de la fraîcheur en ville Couleurs
 Trottoirs Stabilisés <i>cimetières/allées</i> Bordures/Pavés	<input checked="" type="checkbox"/> Contient de l'acide pelargonique <input checked="" type="checkbox"/> Agit par contact sur les végétaux en post levée <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité comparable ou désherbage thermique.	4 à 5 passages		<ul style="list-style-type: none"> Organismes vivants et substances naturelles.

* Variable selon les attentes et le degré d'exigence.

DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Le désherbage mécanique est une pratique de désherbage alternative en accord avec la loi zéro phyto.

D'une conception innovante, robuste et simple de prise en main, les outils de désherbage mécanique sont reconnus pour leur efficacité avec un coût d'utilisation faible et une rapidité d'exécution rendant l'aspect d'origine des circulations paysagères en un rien de temps.

Que ce soit pour l'entretien des voies de circulation en gravier, sable, stabilisé, des plus beaux parcs paysagers à la remise en état de zones industrielles, **DEEVERT vous propose la méthode de désherbage mécanique qu'il vous faut !**

LES SOLUTIONS DEEVERT

Pellenc City Cut **Pellenc Cultivion**
AS MOTOR AS30, AS50 **Outillage manuel**

VÉGÉTALISATION

Procédé de végétalisation visant à empêcher la prolifération des adventices en occupant un sol avec une ou plusieurs espèces de graminées, couvre sols ou encore micro-légumineuses judicieusement choisies pour s'adapter aux environnements de nature « pauvre ».

Cette solution, applicable sur des sols d'ordinaire peu propices au développement d'une végétalisation pérenne, permet de revoir totalement la gestion et l'entretien d'espaces comme par exemple les cimetières ou les parkings en remplaçant le désherbage par un entretien optimisé (tonte).

LES SOLUTIONS DEEVERT

Semences Top Green : des semences spécifiquement conçues et sélectionnées pour végétaliser les sols stabilisés.
Hydro-seeding, Hydro-mulching Euro Tec : technique d'application par projection hydraulique.
 Location de l'équipement possible.

DÉSHERBAGE THERMIQUE

Procédé à air chaud pulsé ou à chaleur intense visant, en un passage bref sur la zone, à éclater les cellules de la plante pour entraver la photosynthèse, empêcher sa régénération et la faire dépérir. Utilisable sur des sols meubles ou imperméables, le procédé thermique est à privilégier sur des espaces minéralisés type stabilisé, gravillonné ou bitumé. Plusieurs solutions et technologies sont disponibles sur le marché qui seront choisies en fonction de vos revêtements, des surfaces et du rendement souhaité.

LES SOLUTIONS DEEVERT

Ripagreen : Technologie à air chaud pulsé brevetée par la marque Ripagreen, utilise 6% de gaz pour 94% d'air grâce au système de Venturi).
Désherbeuses à eau chaude, désherbeuses à flamme indirecte

PRODUITS BIOCONTRÔLE

Les produits de biocontrôle font appel aux organismes vivants et aux substances actives d'origine végétale pour prévenir et réduire les dommages causés par des organismes nuisibles (ravageurs, plantes adventices et pathogènes).

Classés comme phytopharmaceutiques, l'utilisation de ces produits nécessite que l'utilisateur dispose impérativement du Certiphyto.

Utilisable sur toutes les zones stabilisées et perméables, ils ont une action foliaire et non systémique qui nécessitera un plus grand nombre de passages pour obtenir l'effet escompté.

LES SOLUTIONS DEEVERT

Compo Expert - Finalsan : seule solution de désherbage de biocontrôle homologuée sur 8 usages différents.